

Province de Québec
Municipalité du Canton de Roxton

À une session ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton, tenue le 12 janvier 2016 à 19h30 au lieu ordinaire de séances, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

À laquelle étaient présents :

Le maire : M. Stéphane Beauchemin
Les conseillers : M. Gilles Ducharme
M. Conrad Daviau
Mme Diane Ferland
M. François Légaré
M. Bernard Bédard
M. Éric Beauregard

Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, était également présente.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

01-01-2016

1. **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Mme Diane Ferland appuyé par M. Bernard Bédard et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Le varia reste ouvert pour l'ajout de points en cours de séance.

Adoptée

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Questions de l'assemblée;
3. Adoption des procès-verbaux des séances du 7 et du 15 décembre 2015;
4. Rapport de l'inspecteur en bâtiments;
5. Rapport de l'inspecteur municipal;
6. Adoption du règlement numéro 302-2016 décrétant des travaux de réfection d'une partie du 5^{ème} Rang et autorisant un emprunt pour en payer une partie des coûts;
7. Autorisation du processus d'appel d'offres pour la réfection d'une partie du 5ème Rang;
8. Liste des comptes;
9. Divers :

- 9.1. Demande au pacte rural de la Bibliothèque municipale de Roxton Falls;
- 9.2. Mandat à la MRC d'Acton pour la rédaction d'un projet de règlement modifiant le règlement de zonage 181-2003;
- 10. Rapport des comités;
- 11. Correspondance;
- 12. Questions de l'assemblée;
- 13. Levée de l'assemblée

02-01-2016

3. **Adoption des procès-verbaux des séances du 7 et du 15 décembre 2015**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des procès-verbaux des séances du 7 et 15 décembre 2015 (assemblée d'ajournement et assemblée spéciale d'adoption du budget);

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Bernard Bédard

appuyé par M. Gilles Ducharme

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les procès-verbaux tels que rédigés.

Adoptée

03-01-2016

4. **Rapport de l'inspecteur en bâtiments**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de l'inspecteur en bâtiments;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. François Légaré

appuyé par M. Conrad Daviau

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport de l'inspecteur en bâtiments tel que rédigé.

Adoptée

04-01-2016

5. **Rapport de l'inspecteur municipal**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de l'inspecteur municipal;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Gilles Ducharme

appuyé par M. François Légaré

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport de l'inspecteur municipal tel que rédigé.

Adoptée

05-01-2016

6. **Adoption du règlement numéro 302-2016 décrétant des travaux de réfection d'une partie du 5^{ème} Rang et autorisant un emprunt pour en payer une partie des coûts**

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil tenue le 7 décembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont procédé à la lecture du règlement avant son adoption;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Éric Beaugard appuyé par M. Gilles Ducharme et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement numéro 302-2016 décrétant des travaux de réfection d'une partie du 5^{ème} Rang et autorisant un emprunt pour en payer une partie des coûts. Que copie du règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adoptée

06-01-2016

7. **Autorisation du processus d'appel d'offres pour la réfection d'une partie du 5^{ème} Rang**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder aux appels d'offres publics pour l'exécution des travaux de réfection d'une partie du 5^{ème} Rang sur une distance de 1 900 mètres;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. François Légaré appuyé par M. Conrad Daviau et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le processus d'appels d'offres pour les travaux de réfection d'une partie du 5^{ème} Rang sur une distance de 1 900 mètres.

Adoptée

07-01-2016

8. **Liste des comptes**

Il est proposé par M. Gilles Ducharme appuyé par M. François Légaré et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes à payer totalisant 76 025.09 \$ et que ceux qui sont payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

Je, Caroline Choquette, secrétaire-trésorière, certifie que la Municipalité du Canton de Roxton dispose des fonds nécessaires au paiement de ces comptes prévus au budget.

08-01-2016

9.1 **Demande au pacte rural de la Bibliothèque municipale de Roxton Falls**

CONSIDÉRANT QUE la Bibliothèque municipale de Roxton Falls a déposé un projet dans le cadre du Pacte rural 2014-2019;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste en :

- l'acquisition de livres portant sur des sujets spécifiques tels que l'artisanat, les sciences, etc.;
- compléter des séries (collections actuelles);
- remplacer les livres abîmés ou perdus.

CONSIDÉRANT le coût total du projet est de 3 000 \$ et que le montant demandé au pacte rural est de 2 400 \$. Que la contribution monétaire de la Bibliothèque dans ce projet est de 600\$;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Conrad Daviau

appuyé par Mme Diane Ferland

et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer le projet de la Bibliothèque municipale de Roxton Falls présenté au pacte rural.

Adoptée

11. **Correspondance**

Les membres du conseil ont tous reçu le bordereau de la correspondance reçue.

09-01-2016

13. **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Mme Diane Ferland

appuyé par M. Gilles Ducharme

et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 20 h 32.

Adoptée

Stéphane Beauchemin
Maire

Caroline Choquette
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Je, Stéphane Beauchemin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

